

# Formation Initiale PRAP 2S PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE SANITAIRE ET SOCIAL



**A la fin de formation, les stagiaires seront capables de :**

- contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels ils ont la possibilité d'agir.



## PUBLIC / PREREQUIS

Tout salarié du secteur Sanitaire et Social



## DEROULEMENT

Durée : 21 heures  
Nombre de participants : 4 à 10  
Type : Intra-entreprise



## PEDAGOGIE

Méthodes pédagogiques :  
Participative, démonstrative, applicative

Formateur :  
Expert certifié par l'INRS et la CARSAT à dispenser l'action Prévention des Risques liés à l'Activité Physique / formé à l'andragogie



## EVALUATION

Type : formative et certificative

La validation des compétences entraîne la délivrance par l'organisme de formation, du certificat « Acteur PRAP – secteur 2S »

Durée de validité : 2 ans

## PROGRAMME DE FORMATION

Accueil des stagiaires

**Compétence 1 : Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou établissement**

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

**Compétence 2 : Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

**Compétence 3 : Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement**

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

### **Evaluation des compétences**

Les critères d'évaluation sont définis par l'INRS, dans le référentiel de formation PRAP

Bilan de la formation



info@preventpro.fr



04.92.91.96.70



www.preventpro.fr

SIEGE SOCIAL

Espace Antibes N° 17  
2203 route de Grasse  
06600 Antibes